



Pour les archéologues Inrap de région Centre : tous ensemble dans la mobilisation mardi 16 mars !

Arrêtons les chantiers pour manifester

Sur la revalorisation salariale, des agents de la région Centre-Val-de-Loire se sont réunis aujourd'hui mardi 9 mars dans le cadre d'une réunion d'information syndicale.

Suite à l'intervention du directeur général délégué qui annonce une revalorisation passant par le seul régime indemnitaire, les agents expriment leur vive inquiétude sur l'opacité et l'inégalité d'un système, encore très flou, qui promet seulement une augmentation par des indemnités et des primes aléatoires et sur un calendrier étalé sur plusieurs années. Pour les agents, une prime à la manière de servir n'est pas un rattrapage salarial. Que va-t-il se passer pour les CDD ?

L'augmentation les concernera-t-elle, dès le premier jour de contrat ? Si la direction et le ministère ne proposent pas un vrai projet très vite, il n'y aura de toute façon pas d'augmentation effective au 1^{er} janvier prochain, ce sera de leur seule responsabilité.

En conséquence, les agents se prononcent pour une revalorisation indiciaire des salaires. Les agents réclament une proposition concrète du ministère dès maintenant.

Ils veulent dès le 1^{er} janvier 2022 :

- un niveau d'augmentation salariale sécurisé, pérenne,
- un niveau d'augmentation conséquent financièrement,
- une augmentation égale pour chacun des agents.

Pour respecter cette échéance de 2022, ils demandent au ministère l'ouverture urgente de véritables négociations, sur des propositions concrètes, avec les organisations syndicales.

Ils appellent tous les agents de la Région et d'ailleurs à se mobiliser le mardi 16 mars pour être à Paris à midi*.

Bloquons les chantiers, arrêtons les pelles, cela vaut le coup.

Une journée de grève pour obtenir un salaire revalorisé pour les prochaines années.

Soyons nombreux pour gagner un rattrapage salarial correct !

*Le lieu sera précisé plus tard



Metz, Ludres
Le 03 mars 2021

SGPA-CGT Culture – Section Lorraine

Revalorisation des salaires à l'Inrap

Les agents de l'Inrap en Lorraine, se sont réunis à l'occasion d'heures d'informations syndicales en visio-conférence et à Ludres suite au préavis de grève déposé par l'intersyndicale portant sur la revalorisation des grilles indiciaires des agents de l'Inrap et la demande d'inspection de l'établissement.

Ils constatent que l'administration et les organisations syndicales sont d'accord pour une augmentation de la rémunération des agents de l'Inrap, mais que, sous prétexte d'urgence, l'administration propose que cette augmentation soit faite uniquement sous forme de primes.

Les agents exigent une revalorisation indiciaire, seul mécanisme susceptible d'assurer l'égalité, l'automatisme des hausses de salaires et la valorisation des carrières et des parcours professionnels.

Ils se tiennent prêts à se mobiliser, en particulier par la grève, pour faire aboutir cette revendication et appellent tous leurs collègues à les rejoindre.

Mobilisons nous en force pour des salaires décents,

Seule la lutte paie!!!

Communiqué des agents de Franche-Comté réunis en heure d'information syndicale le 04-03-2021

Suite à la vidéo d'information communiquée par notre Directeur général délégué sur les négociations salariales, les agents franc-comtois réunis ce jour souhaitent insister sur l'urgence de la revalorisation salariale à l'Inrap.

Ils souhaitent que celle-ci passe avant tout par une révision de la grille indiciaire, seule méthode garante de transparence et d'équité pour toutes et tous. La part de rémunération indemnitaire doit être réduite à son maximum et en aucun cas soumise à l'arbitraire critère de la « manière de servir ».

**Nous exigeons une revalorisation des salaires
sur une base indiciaire prioritaire,**

un plan de déprécarisation

et

un repyramidage général,

thèmes pour lesquels nous serons mobilisés dans les luttes à venir.

Salaire, Emplois, Respect pour Service public d'archéologie

20 ans de batailles pour le service public d'archéologie !

20 ans de batailles pour construire nos métiers et développer nos expertises !

20 ans à l'Inrap sans AUCUNE revalorisation salariale !

Les statistiques de rémunération démontrent qu'en 10 ans, les progressions de salaire des agents publics sont inférieures à l'inflation et une perte de pouvoir d'achat d'environ 20 % depuis 2000.

Pour compenser cette situation, les agents du service public, fonctionnaires comme contractuels, ont reçu des indemnités et primes. Depuis 2016, une politique d'amélioration des rémunérations dans la Fonction publique permet une augmentation progressive du traitement indiciaire.

Sauf pour les agents de l'Inrap pour lesquels la perte du pouvoir d'achat est substantielle et aucune compensation pour toutes ces années du décrochage ! À part les directeurs ou chefs de service, pour les autres les primes sont soit inexistantes, comme pour la filière scientifique et technique, soit très limitées pour la majorité des agents de la filière administrative !

Au détriment du principe d'égalité de traitement en matière de rémunération entre les fonctionnaires et les agents contractuels non titulaires, il n'y a eu aucune négociation salariale à l'Inrap depuis 20 ans ! Pourtant nous sommes bien toutes et tous les agents d'un établissement public !

Les agents des centres archéologiques de Nîmes, Saint-Orens-de-Gameville–Toulouse et Montauban réunis en HMI, le 5 mars 2021, exigent plus que jamais une revalorisation salariale indiciaire pour assurer l'égalité de salaires.

Les agents revendiquent un rattrapage des pertes de pouvoir d'achat, de plans de promotion et de recrutement indispensables et légitimes pour garantir la pérennité du service public d'archéologie !

Les agents sont prêts à se mobiliser pour être enfin entendus !

Nîmes, Saint-Orens-de-Gameville–Toulouse et Montauban, le 5 mars 2021

EXPRESSION DES AGENTS D'Auvergne RHÔNE-ALPES – 22 février 2021

Une quarantaine d'archéologues d'Auvergne-Rhône-Alpes se sont réunis ce lundi 22/02/2021 en visioconférence pour débattre de la revalorisation des salaires Inrap qui sont de 18% moins élevés que ceux des autres agents du Ministère de la Culture, soit **une perte de 5000 à 8000 euros bruts** par an et par agent depuis 2002.

La nécessité d'une revalorisation salariale est actée par le Ministère et la Direction de l'Inrap pour début 2022 : la revalorisation doit être arrêtée pour le projet de loi de finances **fin mars**.

TOUTEFOIS :

Le Ministère et la Direction souhaitent imposer une **revalorisation indemnitaire** sous forme de primes dont une part modulable en fonction du supérieur hiérarchique, du taux de présence, du budget, ...

Les agents exigent, eux, une revalorisation indiciaire de la grille salariale, seule méthode égalitaire et équitable : à chaque échelon correspond un salaire fixe et une évolution de carrière en adéquation.

Pour revendiquer cette revalorisation indiciaire :

prenez-vous en photo (seul ou à plusieurs) avec le panneau ci-joint :

**« Revalorisation indiciaire des salaires Inrap
Immédiatement ! »**

et envoyez-les à cgt.sgpa.rhonealpes@gmail.com / snac-fsu@inrap.fr

Toutes les photos seront envoyées un même jour, via les boîtes mails syndicales, à la Direction de l'Inrap, aux DRAC et aux Ministères de tutelle (Culture et Recherche), etc.

FAISONS BOUGER NOTRE DIRECTION ET NOS MINISTÈRES.

Il nous reste un mois pour défendre nos salaires et se mobiliser !

Un vrai salaire, pas des primes !

Des agents du siège se sont réunis aujourd'hui mardi 9 mars dans le cadre d'une réunion d'information syndicale au sujet de la revalorisation des rémunérations.

Suite à l'intervention du directeur général délégué sur une revalorisation passant par le seul régime indemnitaire, les agents expriment leur vive inquiétude sur l'opacité et l'inégalité d'un tel système qui promet seulement une augmentation par des indemnités et des primes aléatoires.

En conséquence, les agents se prononcent à l'unanimité pour une revalorisation indiciaire des salaires. Les agents réclament une proposition concrète du ministère dès maintenant et un niveau d'augmentation sécurisé, conséquent et pour tous, dès le 1^{er} janvier 2022. Pour respecter cette échéance, ils demandent au ministère l'ouverture urgente de véritables négociations avec les organisations syndicales.

Ils appellent tous les agents du siège à se mobiliser le mardi 16 mars à midi*.

Une journée de grève pour un salaire revalorisé pour les prochaines années.

Soyons nombreux pour défendre nos salaires !



*le lieu sera précisé ultérieurement

Les agents des Pays-de-la-Loire se sont réunis le 11/03 sur la question de la négociation des salaires.

Encore maintenant une grève ?

Pour la première fois dans l'histoire de l'Inrap, les agents sont appelés à défendre leurs salaires : saisissons cette opportunité unique !

Pour la première fois dans l'histoire de l'Inrap, les agents sont prêts à se mobiliser pour défendre leurs salaires sur le principe du régime indiciaire !

Je ne peux pas monter à Paris

Vraiment ? Dommage...une fois dans l'année et l'occasion de voir les collègues d'autres régions... Le parcours est déposé en préfecture et des attestations sont disponibles (rendez-vous à 12h ce qui laisse le temps de monter en train ou bagnolle).

C'est malgré tout **important d'être en grève** et de contribuer ainsi au blocage des chantiers
Tu peux aussi **contribuer aux caisses de soutien** pour financer le déplacement des collègues.

Bon ben c'est pas grave, de toute manière on va être augmentés

Pas certain et pas forcément tout le monde de la même manière : sans la pression des agents il est possible que tout ce barrouf accouche d'une souris... sans compter que les élections présidentielles arrivent à grand pas...

Oui mais j'y crois on me l'a dit dans une vidéo

Les promesses n'engagent que ceux qui y croient.

Et oui, peut être... mais sous forme de primes à l'inrap ?..comment dire...quand on voit les dysfonctionnements et les injustices. Qui peut dire que l'attribution des primes de suppléance fonctionne à merveille, que les agents ne sont pas obligés de « quemander » un droit ? Qui a déjà comparé les montants des primes des directeurs avec ceux réservés aux agents lambda ? Enfin, vouloir étendre la prime de surcharge administrative à l'ensemble des agents ne signifie pas que tous les agents vont la toucher et quid du montant (devinez qui va toucher le plus?)

**Alors oui, il faut arrêter de nous prendre pour des quiches avec des sondages et des vidéos !
On veut du salaire indiciaire tout de suite ! (Et des embauches de techniciens dans la foulée !)**

**Une journée de grève pour un salaire revalorisé pour les
prochaines années à la hauteur de la qualification de nos
métiers.**

Soyons nombreux pour défendre nos salaires !

Dans le cadre d'une information syndicale, une quinzaine d'agents des centres de Grand-Quevilly et Bourguébus se sont réunis en visioconférence ce jeudi midi 11 mars, afin de prendre connaissance des dernières nouvelles des négociations en cours sur l'augmentation des rémunérations au sein de l'établissement.

Nous regrettons le retard pris dans ces négociations, que la seule crise sanitaire ne peut expliquer ni excuser. Si tous les participants aux négociations (direction, ministère de la Culture, syndicats) semblent s'accorder sur le problème, alors pourquoi n'est-il pas possible de trouver une solution rapidement ? Il est impératif qu'un accord aboutisse avant l'élaboration du projet de loi de finance 2022, afin que les mesures puissent être effectives dès l'année prochaine.

Par ailleurs, **nous refusons l'augmentation indemnitaire** prônée par le directeur dans son message institutionnel et réaffirmons **l'absolue nécessité de la revalorisation indiciaire** des grilles de l'Inrap, qui reste la seule voie pour assurer une augmentation équitable et pérenne des salaires.

Les agents de Normandie déplorent par ailleurs le traitement que subissent actuellement certains collègues en statut précaire sous CDD, pour lesquels les durées de contrat s'avèrent réduites, saucissonnées par mois ; qui, à l'encontre de tout cadre légal, continuent de commencer à travailler avant même d'avoir reçu leur contrat ; et qui ne voient aucune opportunité d'intégrer l'établissement vu le trop faible nombre d'ouverture de postes en CDI et l'absence totale de recrutement externe sur le profil de technicien de fouille.

C'est pourquoi nous appelons à la mobilisation la plus large possible de tous les collègues pour la journée de grève et la manifestation prévue mardi prochain

POUR DE SALAIRES DÉCENTS !

POUR LA RECONNAISSANCE DES CARRIÈRES !

POUR UN VRAI PLAN DE RECRUTEMENT !



DE VRAIS SALAIRES POUR DE VRAIS MÉTIERS !!!!

Une dizaine d'agents des centres de Villeneuve-lès-Béziers (Hérault) et Vescovato (Corse) se sont réunis dans le cadre d'une Heure Mensuelle d'Information pour discuter des négociations de revalorisation salariale en cours. S'ils soulignent la nécessité d'un aboutissement rapide d'une revalorisation d'ampleur des salaires à l'Inrap, les agents sont opposés à une revalorisation qui serait basée sur des indemnités, comme le propose le Directeur Général Délégué. On sait, en effet, le pouvoir potentiellement coercitif et discriminatoire attaché à ce type d'indemnités.

Nous exigeons de la direction de l'Inrap des négociations salariales exclusivement basées sur la revalorisation indiciaire et demandons à tous nos collègues après avoir, pendant des années, construit patiemment par la lutte notre outil de travail, de se mobiliser pour une juste rémunération permettant des conditions de vie acceptables.

Les agents réunis appellent à une forte mobilisation dans les actions à venir sur l'ensemble du territoire.

UN VRAI SALAIRE, PAS DES PRIMES !

Une trentaine d'agents de la région Bretagne se sont réunis ce 8 mars dans le cadre d'une Heure Mensuelle d'Information syndicale au sujet des négociations en cours sur la revalorisation des rémunérations.

Le constat est commun du besoin urgent d'un réajustement des salaires.

Suite à l'expression de la direction sur une revalorisation passant par le seul régime indemnitaire, les agents expriment leur vive inquiétude sur l'opacité, l'inégalité et la variabilité d'un tel système de rémunération. Ils craignent que ces primes constituent un outil supplémentaire de pression managériale, déjà mis en œuvre par d'autres biais. Rappelons ici que la prime de surcharge de travail n'est déjà pas répartie de manière équitable en DIR Grand-Ouest, où certains agents en sont privés. D'autres ont également de grandes difficultés à faire valoir leurs indemnités de suppléance.

En conséquence, les agents se prononcent à l'unanimité pour une revalorisation indiciaire des salaires, seule garante d'un traitement équitable. Nous exigeons de la direction qu'elle travaille exclusivement en ce sens, d'autant que le processus législatif et administratif qu'implique une telle revalorisation est moins complexe que la mise en place d'un régime indemnitaire.

Pour la première fois dans l'histoire de l'Inrap, les agents sont appelés à défendre leur salaire, qui doit refléter leur haut niveau de compétence : saisissons cette opportunité unique !

C'est pourquoi les agents se tiennent prêts à porter ces revendications par de multiples actions et appellent leurs collègues à rejoindre largement la mobilisation du 16 mars et des semaines à venir sur l'ensemble du territoire. Nous rappelons avec force que la grève est un droit qui doit pouvoir s'exercer sans qu'il ne fasse l'objet de quelque tentative de dissuasion de la part de la hiérarchie, que l'on soit opérationnel ou administratif.

Seule une forte mobilisation fera bouger notre direction et nos ministères de tutelles !





Dijon, le 25/02/2021

Les 42 agents de l'Inrap de Dijon et du chantier de Choisey réunis aujourd'hui en Heure d'Informations Syndicales, suite au préavis de grève couvrant le mois de mars, déposé par l'intersyndicale.

Lors de ces deux réunions, ils ont réaffirmé leur volonté de voir aboutir une revalorisation indiciaire de leurs salaires, seule garante d'une répartition égalitaire, juste et transparente.

Ils ont aussi réaffirmé leur volonté de voir la mise en œuvre rapide un plan de dé-précarisation par l'embauche massive des CDD de l'Institut.

De plus, ils ont évoqué la nécessaire revalorisation et la reconnaissance des compétences des agents de l'Institut par un vaste plan de promotion (re pyramidage).

Ils rappellent qu'une alerte RPS a été émise dans leur région et demandent instamment la fin d'un management nocif dans l'ensemble de l'Institut.

Ils appellent à une mobilisation massive très prochainement dans le cadre du préavis de grève !

Tous ensemble, exigeons :

Des emplois !

Du salaires !

Du respect !



Communiqué des agents du CRA de Campagne HMI du 02/03/2021

Le mardi 02 Mars 2021, une dizaine d'agents se sont réunis au CRA de Campagne pour échanger sur les perspectives d'avenir à l'Inrap.

Fort surpris que depuis décembre 2019, aucune proposition n'émane du ministère ni même de la direction, les agents demandent un retour au dialogue concernant les modalités de la revalorisation salariale et la mise en place d'un recrutement massif de nouveaux personnels. La mise à niveau de la grille indiciaire est la seule réponse acceptable car la seule juste et équitable.

Nous exigeons des salaires décents, des embauches pérennes et la reconnaissance de l'implication des agents et de leur haut niveau de compétences !

Campagne, le 2 mars 2021